

# Les enfants pendant la Grande Guerre

Ressources

Accueil

Introduction

Les femmes dans la guerre

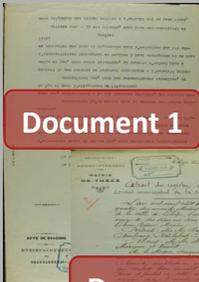
La guerre sous-marine sur la côte basque en 1917

Insoumis et déserteurs

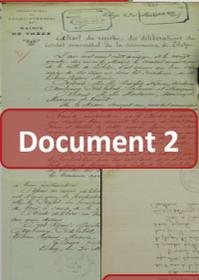
L'opinion publique dans les Basses-Pyrénées

Les hôpitaux de l'arrière et les infirmières

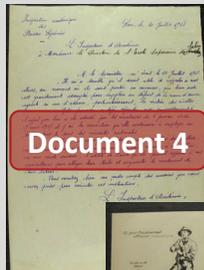
Combattants et travailleurs coloniaux en Béarn



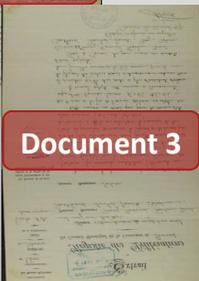
Document 1



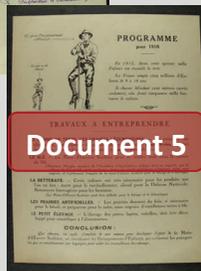
Document 2



Document 4



Document 3



Document 5

## QUESTIONS

1) Quelle inquiétude est formulée au sujet des écoliers par le conseil municipal de la ville de Bayonne en 1915 ? Quelles mesures sont prises ?

Le conseil municipal de Bayonne expose le problème suivant : de nombreux enfants de moins de treize ans (âge de fin de scolarité obligatoire) sont « vagabonds ou oisifs » pendant les heures de classe. Le maire souligne que c'est l'absence de leur père (parti au front) qui peut l'expliquer. Un arrêté est pris pour interdire aux mères ou tuteurs de laisser « à l'abandon » les enfants âgés de 6 à 13 ans et la police est autorisée à les reconduire à l'école si on les trouve à vagabonder dans la rue.

2) En quoi le conseil municipal d'un gros bourg rural comme Thèze a des préoccupations bien différentes au même moment ?

En zone rurale, ce « vagabondage » n'est pas un problème, puisque les élèves absents en classe le sont forcément parce qu'ils aident aux travaux agricoles ou artisanaux de la famille, et rarement pour faire l'école buissonnière.

3) En comparant les décisions sur les rythmes scolaires à Thèze et à Buros en 1915 et 1917, montrez les points communs (qui propose ? quels aménagements sont décidés ?) et le changement de contexte.

Dans chacun des deux cas, ce sont les instituteurs ou institutrices du village qui proposent d'adopter une « classe unique d'été » du mois d'avril ou mai jusqu'à la rentrée scolaire d'octobre, avec une pause méridienne réduite pour le repas, qui permet de libérer les élèves plus tôt.

En 1915, on insiste sur le besoin de main d'œuvre agricole (« manque de bras »), et sur la nécessaire approbation du préfet, tandis qu'en 1917, l'objectif affirmé est de réduire l'absentéisme scolaire pour travaux agricoles, qui semble poser problème « à la belle saison », freine les apprentissages et désorganise le travail des enseignants. La journée de classe est d'ailleurs réduite encore le matin en 1917, alors qu'en 1915, on commence dès 9 heures.

4) Décrivez les moyens par lesquels en 1918, le gouvernement incite la jeunesse, même dans les villes, à participer à l'effort de guerre, en produisant de la nourriture.

L'inspecteur d'Académie relaie la demande du ministre de l'Instruction publique. L'objectif est que tous les enseignants rappellent à leurs élèves la nécessité d'aider aux travaux agricoles, y compris si leurs parents ne sont pas « agriculteurs », par une « courte causerie » à la veille des vacances d'été. Chaque directeur doit ensuite faire le rapport à l'inspecteur d'Académie de la séance faite en classe autour de cette « causerie », pour vérifier comment cela s'est déroulé.

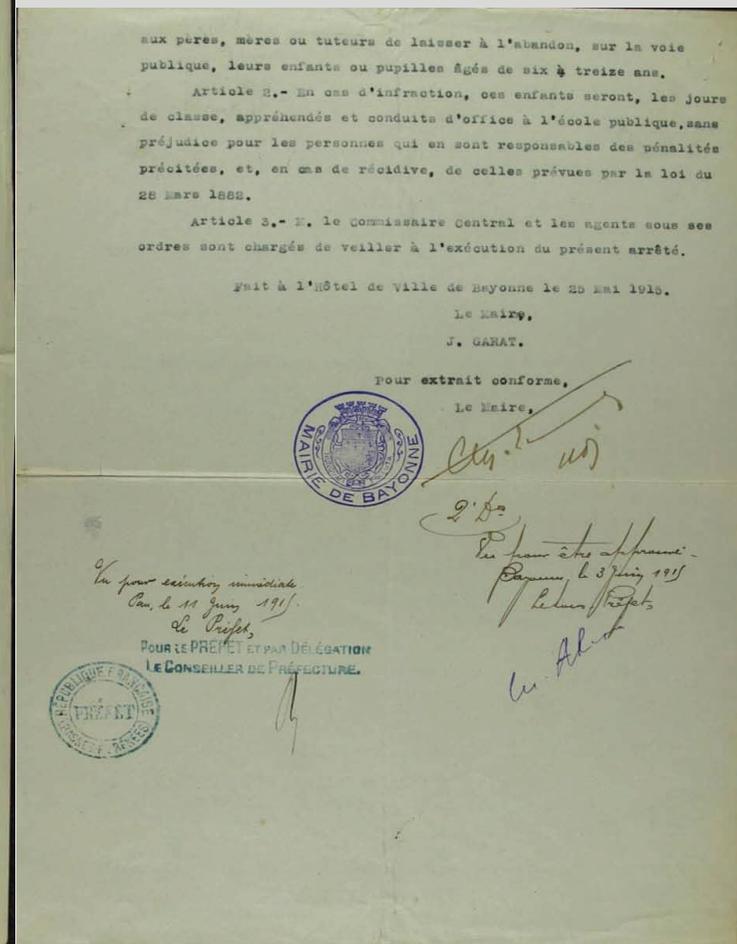
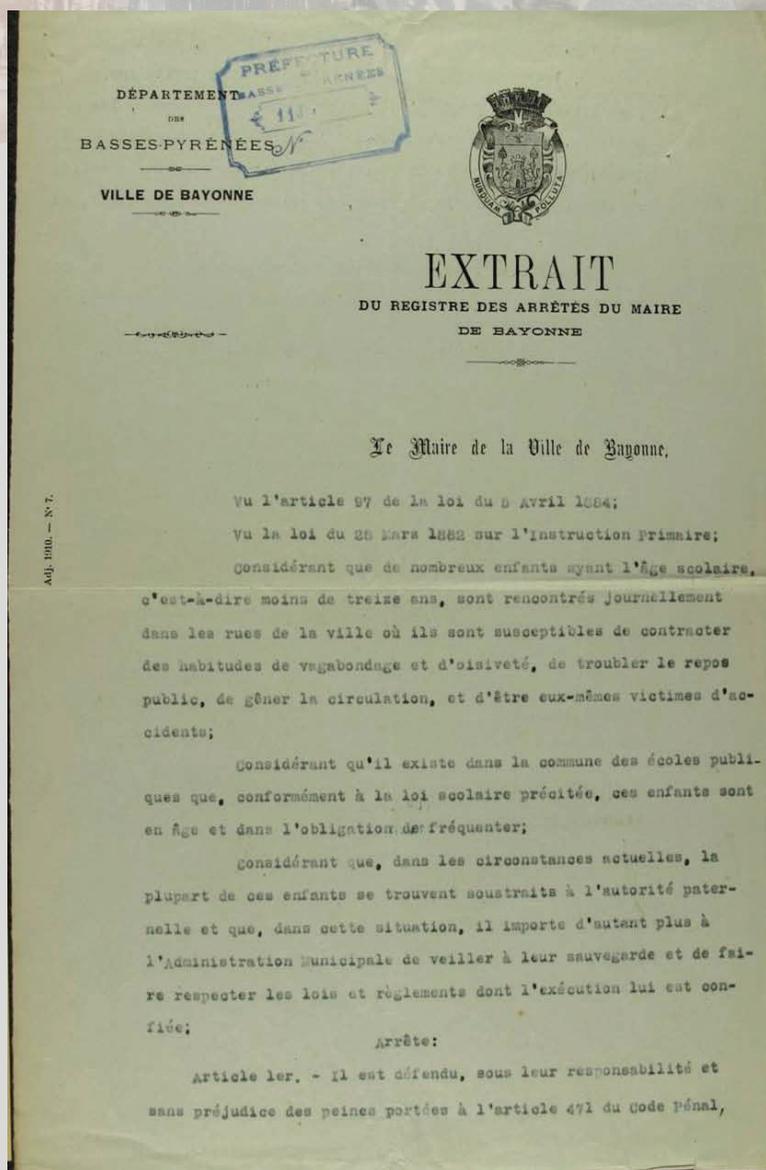
Le programme de la main d'œuvre scolaire évoque à la fois la participation des élèves des campagnes aux travaux des champs, mais aussi la participation des élèves des villes à la tenue de jardins potagers ; le tout dans le cadre de « Groupements d'enfants ». Dans cet exemple, il s'agit de définir les missions précises des écoliers (binage, sarclage,...) adaptées à leur force physique.

Les statistiques et les schémas permettent d'appuyer la « propagande » gouvernementale.

# Les enfants pendant la Grande Guerre

Les enfants pendant la Grande Guerre  
Retour à la fiche

Document 1



Arrêté municipal contre l'oisiveté  
des élèves à Bayonne. 25 mars 1915

Fonds de l'enseignement 1 T 5

# Les enfants pendant la Grande Guerre

Les enfants pendant la Grande Guerre  
Retour à la fiche

Document 2

DÉPARTEMENT  
DES  
BASSES-PYRÉNÉES

MAIRIE  
DE THEZE

PRÉFECTURE  
BASSES-PYRÉNÉES  
Cheze, le 30 Mars 1915

17 AVR 1915

84 MARS 1915

Extrait du registre des délibérations du  
Conseil municipal de la commune de Chèze

L'an mil neuf cent quinze et le vingt  
quatre du mois de Mars, le conseil municipal  
de la ville de Chèze, s'est réuni au lieu ordi-  
naire de ses séances, sous la Présidence de M.  
Ehen-Répus, Maire

Présents : M. M. Buda, Jérou, Bordenave,  
Ambony, Fédélabat, Salamu, et Murgain  
Absents : M. M. Madaun, Dourmignat,  
Marque et Courat

M. le Maire soumet au conseil municipal  
une proposition qui lui est faite par M. Adolphe  
Amade instituteur et M. Caumont instituteur,  
qui veulent bien, durant les mois d'Avril, Mai,  
juin et juillet de cette année, faire une classe  
unique depuis le matin neuf heures jusqu'au  
soir trois heures, avec interruption de midi à  
une heure afin de permettre aux maîtres et  
aux élèves de prendre un repas

Le conseil municipal considérant que  
la proposition qui lui est faite n'a d'autre  
but que de donner aux enfants la possibilité  
de rendre des services à leurs parents dans  
les travaux agricoles, sans porter atteinte  
à leur instruction

Après en avoir délibéré le conseil municipal  
est d'avis que la proposition soit approuvée par  
M. le Préfet, en considération du manque  
de bras à cause de la Guerre

Ainsi délibéré en France les jours, mois et  
an que dessus

Ont signé: Buda, Jérou, Bordenave,  
Ambony, Fédélabat, Salamu, Murgain et  
Ehen-Répus, Maire

Faire copie conforme  
Chèze, le 30 Mars 1915  
Le Maire  
Ehen Répus

MAIRIE  
DE  
THEZE

Registre des délibérations du conseil  
municipal de Thèze. 24 mars 1915

Fonds de l'enseignement 1 T 5

# Les enfants pendant la Grande Guerre

Les enfants pendant la Grande Guerre  
Retour à la fiche

Document 3



DÉPARTEMENT  
des Basses-Pyrénées

ARRONDISSEMENT  
de *Gau*

COMMUNE  
de *Buros*

OBJET  
de la délibération

PRÉFECTURE  
BASSES-PYRÉNÉES  
28 AVRIL 1917

Extrait  
DU  
Registre des Délibérations  
Du Conseil Municipal de la Commune de *Buros*.

École d'été  
classe unique.

Session extraordinaire du vingt deux avril  
mil neuf cent dix sept

Présents : Messieurs *Verges, Hourmel, Fréchou, Bérat,  
Bourthasse, Saubal, Jacoste, Bérat*

Absents : Messieurs *Sabore*

Un Extrait de la présente Délibération a été affiché à la porte de la Mairie, le 22 avril 1917

Le Maire

Mairie de Buros

Monsieur le Maire, sur la proposition de Madame *La Courcade institutrice*, demande au Conseil son avis sur le changement d'horaires des heures de classe.

Pour permettre aux écoliers de garder le bétail, d'aider plus efficacement leurs familles avant et après l'école, on pourrait commencer les classes à 10 heures (après les terminés à 16 h en adoptant le principe de la classe unique 10 h à midi - 15 h à 16 h.)

Cette mesure ne serait que pour la saison d'été du 1<sup>er</sup> mai à la fin de l'année scolaire, en octobre, on reprendrait l'ancien horaire 11 h à 13 h - 13 h à 16 h.

Le conseil adopte cette mesure à l'unanimité.

Il considère qu'elle doit aider à plus d'assiduité scolaire. Le plus part des écoliers étant ordinairement retenus dans leurs familles pendant la belle saison, pour le soin d'œuvres agricoles.

Fait à Buros, les jours, mois, an susdits  
Celui qui *Verges, Hourmel, Fréchou, Bérat,  
Bourthasse, Saubal, Jacoste, Verges, Bérat,*  
Certifié conforme au registre  
Buros, le 25 avril 1917  
Le Maire  
*Hourmel*

Mairie de Buros

Registre des délibérations du conseil municipal de Buros. 22 avril 1917  
Fonds de l'enseignement 1 T 5

# Les enfants pendant la Grande Guerre

Les enfants pendant la Grande Guerre  
Retour à la fiche

Document 4

Inspection académique  
des  
Basques Pyrénées

Pau, le 20 juillet 1918

L'Inspecteur d'Académie  
à Monsieur le Directeur de l'École Supérieure de <sup>Sabios</sup>~~Castels~~

M. le Ministre m'écrit le 18 juillet 1918.  
" Il m'a semblé qu'il serait utile de rappeler à nos  
" élèves, au moment où ils vont partir en vacances, que leur aide  
" est grandement comptée pour suppléer au défaut de la main d'œuvre  
" agricole en vue d'assurer, particulièrement, la rentrée des récoltes.

" Notre femme a déjà répondu avec empressement à  
" l'appel qui lui a été adressé par les circulaires du 6 janvier et du  
" 7 mars 1917 et j'ai la conviction qu'elle continuera à employer ses  
" loisirs dans le sens des nécessités nationales.

" J'ai, en conséquence, décidé que les maîtres des établisse-  
" ments secondaires et primaires seraient invités à exposer à leurs élèves,  
" en une courte causerie, l'utilité de l'aide qu'ils peuvent apporter à nos  
" agriculteurs pour alléger leur tâche et augmenter le rendement de  
" leur labeur.

" Vous voudrez bien me rendre compte des mesures que vous  
" aurez prises pour exécuter ces instructions.

L'Inspecteur d'Académie,

*Toussaint*

Lettre de l'inspecteur d'Académie aux  
directeurs d'école. 20 juillet 1918

Fonds de l'enseignement 1 T 1090

Document 5

*Ce que l'on pourrait obtenir* →

*Ce qui a été obtenu*

**PROGRAMME**  
pour 1918

*En 1917, deux cent quinze mille Enfants ont travaillé la terre.*

*La France compte cinq millions d'Enfants de 9 à 18 ans.*

*Si chacun défrichait cent mètres carrés seulement, cela ferait cinquante mille hectares de cultivés.*

**TRAVAUX A ENTREPRENDRE**

**LA POMME DE TERRE. LES GRAINES LÉGUMINEUSES.** — Au point de vue alimentaire, cent grammes de pommes de terre ajoutés à cinquante-cinq grammes de lentilles, pois ou haricots équivalent à cent grammes de pain.

**LE BLÉ.** — La Main-d'Œuvre Scolaire peut se rendre utile dans la culture du blé.  
*(Monsieur Mangin, membre de l'Académie d'Agriculture, indique dans un rapport, que la culture du blé sarclé, semé en lignes, donne un grand rendement à l'hectare, même sans engrais, et il préconise l'emploi de la main-d'œuvre scolaire pour le binage et le sarclage).*

**LA BETTERAVE.** — Cette culture est très nécessaire pour les produits que l'on en tire : sucre pour le ravitaillement, alcool pour la Défense Nationale, Betteraves fourragères pour les bestiaux.  
*(La Main-d'Œuvre Scolaire peut être utilisée pour le binage et le démariage).*

**LES PRAIRIES ARTIFICIELLES.** — Les prairies donnent du foin, si nécessaire pour le bétail, et préparent pour la suite, sans engrais, d'excellentes terres à blé.

**LE PETIT ÉLEVAGE.** — L'élevage des porcs, lapins, volailles, doit être développé pour contribuer à l'alimentation.

**CONCLUSION :**

*Que chacun, en 1918, s'emploie de son mieux pour développer l'effort de la Main-d'Œuvre Scolaire, en constituant des Groupements d'Enfants, qui cultiveront les potagers ou qui se constitueront par équipes pour aider les travailleurs des champs.*

Affiche du programme de l'organisme ministériel «  
La Main d'œuvre scolaire » pour l'année 1918  
Fonds de la sous-préfecture d'Oloron 3 Z 120.